Sécurité publique Canada Public Safety Canada

Canada

Percées dans l'évaluation du risque chez les délinquants

Recherche en bref
Vol. 13 No. 2
Mars 2008

Question

Quels progrès sont en voie d'être réalisés dans le domaine de l'évaluation du risque chez les délinquants?

Contexte

L'évaluation du risque de récidive que présente un délinquant est l'une des tâches les plus importantes confiées aux intervenants en milieu correctionnel. Tous les jours, les membres du personnel carcéral, les agents de probation et de libération conditionnelle et les membres des commissions des libérations conditionnelles doivent prendre des décisions qui ont une incidence sur la sécurité du public, la sécurité des établissements et la liberté des délinquants. Ces décisions doivent reposer sur des évaluations fiables et précises du risque que présentent les délinquants de commettre d'autres crimes.

Au Canada, la plupart des évaluations du risque chez les délinquants utilisent des données actuarielles. Les prédictions actuarielles mesurent les caractéristiques du délinquant et sa situation qui, selon les données de recherche, permettent de prévoir un comportement criminel. Chacun de ces facteurs se voit ensuite attribuer une valeur numérique et est intégré à une échelle de risque afin d'obtenir une note totale. Par exemple, les antécédents criminels, l'emploi et la toxicomanie sont des facteurs qui permettent de prévoir la perpétration d'actes criminels. Pour chacun d'entre eux, nous attribuons une note de 1 si le facteur de risque est présent, et de 0 s'il est absent (p. ex. une note de 1 pour la présence d'antécédents criminels ou de 0 s'il n'y en a pas, ainsi qu'une note de 1 si le délinquant occupe un emploi et de 0 s'il est au chômage, etc.). Les résultats de ces trois facteurs peuvent ensuite être additionnés pour donner une note totale variant entre 0 et 3. Des travaux de recherche plus approfondis permettent d'établir un tableau illustrant les risques de récidive, en fonction de la note totale. Par exemple, une note de 0 indiquerait que le délinquant présente 5 % de risque de commettre une nouvelle infraction, tandis qu'une note de 3 révélerait que le risque de récidive est de 70 %.

Les instruments d'évaluation actuarielle du risque chez les délinquants sont largement utilisés. Cependant, il existe divers types d'instruments de ce genre, certains donnant de meilleurs résultats que d'autres.

Méthode

On a examiné les évaluations du risque chez les délinquants en mettant l'accent sur la façon dont elles ont évolué au fil des années. On décrit les différentes approches à l'égard de l'évaluation du risque comme étant conformes à une lignée générationnelle, qui commence par la forme la plus fondamentale d'évaluation (première génération d'évaluation du risque) et se termine par la forme la plus récente d'évaluation du risque (quatrième génération).

Réponse

La première génération d'évaluation du risque ne repose pas sur des approches actuarielles. Elle prévoit une évaluation du risque fondée uniquement sur le jugement professionnel. Même si ce type d'évaluation est encore utilisé dans certaines administrations, il a été largement remplacé par les évaluations actuarielles du risque (de la deuxième à la quatrième génération) étant donné que la première génération n'est pas aussi fiable et précise que les approches actuarielles.

Les instruments d'évaluation du risque de deuxième génération présentent un taux d'exactitude raisonnable, mais ils reposent surtout sur des facteurs de risque *statiques* (p. ex. l'âge et les antécédents criminels). Bien qu'elles soient de bons instruments de prédiction, ces mesures fournissent peu de renseignements sur ce qui doit être fait pour réduire le risque chez les délinquants. Les facteurs de risque statiques présentés par les délinquants ne disparaissent jamais.

Les instruments d'évaluation du risque de troisième génération, souvent appelés « instruments d'évaluation du risque et des besoins », portent sur les facteurs de risque statiques et *dynamiques*. Les facteurs de risque dynamiques, ou facteurs criminogènes, peuvent changer. La présence d'un facteur de risque dynamique nous oriente vers le type de traitement nécessaire pour réduire le risque chez un délinquant. Par exemple, si un délinquant est sans emploi (facteur de risque dynamique), il faudrait déployer des efforts pour l'aider à se trouver du travail.

Au-delà de la troisième génération des évaluations du risque et des besoins, on retrouve la quatrième génération des évaluations, qui commence à peine à être mise en pratique. Les instruments de quatrième génération non seulement comprennent l'évaluation du risque et des besoins, mais ils intègrent aussi un plan de gestion de cas.

Incidences sur les politiques

1. Étant donné la mise au point d'instruments de deuxième, troisième et quatrième génération, il est peu utile de continuer d'avoir recours au jugement professionnel pour prendre des décisions liées au risque.
2. Les organismes correctionnels qui souhaitent réduire le taux de récidive devraient à tout le moins utiliser les instruments d'évaluation du risque et des besoins de troisième génération.
3. L'allocation efficiente et efficace des ressources au titre de la gestion des cas des délinquants pourrait bénéficier de l'utilisation d'instruments d'évaluation de quatrième génération qui intègrent la planification des cas à l'évaluation du risque et des besoins.

Source

- Bonta, J., et S.J. Wormith (2008). « Risk and need assessment », dans G. McIvor & P. Raynor (dir.), *Developments in social work with offenders* (p. 131-152), Londres (Angleterre), Jessica Kingsley Publishers.

Pour de plus amples renseignements

James Bonta, Ph. D.

Recherche correctionnelle
Sécurité publique Canada
340, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0P8
Tél. : 613-991-2831
Téléc. : 613-990-8295
Courriel : jim.bonta@sp.gc.ca

Date de modification :
2008-04-02